## Fiche signalétique : du parc Chénier au Canal du Midi Ouest

Remarques générales : s'agissant d'un trajet pratiqué par de nombreux cyclotouristes ne connaissant pas Carcassonne, la signalétique devrait être explicite, et donner de l'attractivité. Ce n'est pas le cas , l'arrivée ou le départ de Carcassonne se fait sans qu'il n'y ait aucun panneau d'information avec un chemin de halage qui doit faire office de véloroute V80 peu entretenu.

## Du centre ville au canal du midi

constat

Arrivée à partir du Parc Chénier, aucune indication pour les cyclistes souhaitant suivre le canal du midi en direction de l'ouest, sachant qu'il faut utiliser les passages piétons sur les Bd Sarrault et Varsovie pour récupérer la bande cyclable située le long du canal. Un minimum de panneaux directionnels serait bienvenu

proposition

Bois de la Tussion 1.5



La bande cyclable permet de remonter le long du canal jusqu'à la Passerelle traversant le canal Un panneau directionnel serait bienvenu

Bois de la Tussion 1.5

En sortie de passerelle, aucune indication sur la direction à prendre (droite ? gauche?)



Une signalétique invitant à prendre la rue Emile Zola est à mettre en place.







Rien n'indique qu'il faut prendre la rue Emile Zola qui est à sens unique et rien n'indique un double sens cyclable pour les voitures au départ de l'avenue d'Iéna. Un panneau double sens cyclable est nécessaire





Ce panneau est réservé, selon les normes de la sécurité routière, à la présence d'un aménagement cyclable bande ou piste, ce n'est pas le cas ici (pas de bande ou piste cyclable présente sur l'ensemble de la rue E Zola)

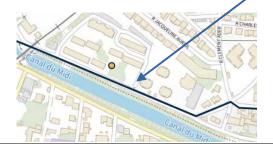


Vu l'étroitesse de la rue un panneau 30 ou mieux un panneau 20 partage de la rue serait bienvenu (comme c'est le cas sur la rue du





Rue E Zola-rue Lamourelle- jonction avec l'avenue Pierre Semard qui longe le canal. Une bande cyclable serait cohérente avec le panneau, seuls quelques marquages au sol existent jusqu'au Pont de Chemin de Fer ; la largeur de la rue permet la présence de bandes cyclables.





Marquages au sol de l'avenue Pierre Semard qui pourraient être remplacés par une bande cyclable en cohérence avec les panneaux « aménagement cyclable ».



Absence de relais de signalétique après le panneau « fin d'aménagements cyclables » alors que la signalétique de la véloroute V80 devrait être présente

A cet endroit stratégique, 3 possibilités interpellent le cycliste : chemin du tramway , cavalier, chemin de halage.

Le passage sous le pont (rétrécissement) mérite des panneaux d'alerte (passage de camions)

## Du canal du midi au centre ville



Le pont sous la rocade marque l'arrivée dans le centre ville de Carcassonne de la véloroute V80 un panneau d'information cycliste serait bienvenu.

Ce secteur qui marque l'arrivée dans Carcassonne mériterait d'être mieux entretenu (élargissement, revêtement). En l'état, il donne une piètre idée de la ville de Carcassonne.









Marquages au sol qui pourrait en cohérence avec les panneaux et être transformés en bande cyclable.



bande cyclable sur A Semard entre intersection rue Lamourelle et Avenue d'Iena.

Arrivée par le chemin de halage au niveau du Pont SNCF. Le panneau « aménagement cyclable » laisse à penser qu'une bande/piste cyclable est présente, ce qui n'est pas le cas au début de l'avenue Pierre Semard. Une bande cyclable devrait être continue entre le Pont SNCF et l'avenue d'Iéna

La traversée du pont en cas d'inattention peut être dangereuse vu le rétrécissement (nécessité de panneaux d'alerte).



Passage vélo sécurisé grace à la présence du feu, un panneau directionnel vert indiquant le centre ville serait bienvenu pour ce trajet qui voit passer de nombreux cyclotouristes





A minima, une signalétique directionnelle invitant à prendre la passerelle pour accéder au centre ville/gare apparaît nécessaire, sinon les cyclistes allant tout droit sont à contresens en l'absence de panneau double sens cyclable.



De même, en sortie de passerelle, une signalétique directionnelle (passage du feu et raccordement avec tour de Bastide en direction Jacobins-Cité, et Chénier/Gare/Canal du Midi via la bande cyclable ) serait bienvenue.